



**Baromètre
socio-économique 2015**

FGTB

Ensemble, on est plus forts

Baromètre socio-économique 2015

Table des matières

■ Introduction	5
■ 1. La crise s'est installée	7
■ 2. Inégalités et répartition des richesses	9
Quels mécanismes ont-ils bloqué la redistribution des richesses ?	12
1) Des changements dans les statuts des travailleurs et leurs conditions de travail	13
2) Le démantèlement de la régulation du marché du travail et l'affaiblissement de la négociation collective	18
3) Les changements dans la structure des ménages	21
4) Un affaiblissement de la redistribution via la fiscalité	22
5) Un affaiblissement des systèmes de protection sociale	23
6) Un affaiblissement du secteur public, une partie du pouvoir d'achat des citoyens	24
■ 3. Une polarisation sociale accrue	25
■ 4. La baisse du pouvoir d'achat renforce la dépression économique	26
■ 5. Inverser la tendance	28
■ 6. La fausse hypothèque des pensions légales	34
■ Conclusion	35

Introduction

Sept ans déjà que la crise s'est installée et nous n'en sommes toujours pas sortis.

Dans nos précédents baromètres socio-économiques, nous avons souligné l'importance des amortisseurs sociaux pour atténuer les effets de la crise et montré que, grâce à ces amortisseurs, nous nous en étions finalement mieux sortis que d'autres où les instruments de protection sociale et les outils de redistribution sont moins développés. Démonstration s'il en faut que ce que certains dénoncent comme des coûts sont en fait des atouts pour l'économie, des facteurs de stabilité tout en étant les gardiens du bien-être de la population. Preuve que notre modèle social, loin d'être un frein au développement est une condition sine qua non de ce développement.

Mais, amortir les chocs ne suffit pas. Si, dans le concert européen de l'inégalité et de la régression sociale, la Belgique fait encore relativement bonne figure, il n'en reste pas moins que les inégalités restent flagrantes et le pouvoir d'achat de la grande majorité de la population en berne.

Tous nos indicateurs tendaient à démontrer l'importance de maintenir intact et même d'améliorer le pouvoir d'achat de la population. En effet, celui-ci consolide la demande et protège le marché intérieur, tout aussi important, si ce n'est pas plus en termes de potentiel de développement et de valeur ajoutée sociétale, que les exportations. Le même pouvoir d'achat permet de financer la solidarité, donc la protection sociale, donc la santé de l'économie.

La démonstration est faite que les politiques d'austérité qui minent les revenus des travailleurs et plus largement des couches de la population qui ne disposent que de bas revenus ou de revenus moyens, loin d'assurer l'avenir et de reconstruire les bases pour un redémarrage de la croissance, tendent au contraire à approfondir la crise.

Ce constat favorable à une politique économique keynésienne - partagé et défendu par de plus en plus d'économistes - commence à percoler dans les hautes sphères mais est loin encore d'être suivi de faits.

Les politiques d'austérité sont obligées de se plier un tant soit peu aux réalités en étalant l'effort. Mais la répartition des efforts n'en est pas pour autant plus équilibrée. Les milieux financiers, qui furent - un temps très court - à juste titre stigmatisés comme responsables de la crise, ont poursuivi leur *business as usual* en adaptant légèrement leur fonctionnement pour assurer leur pérennité mais sans perdre leurs mauvaises habitudes. Tout en profitant des largesses de la Banque Centrale Européenne pour les reconsolider.

Et surtout les dites « réformes structurelles » destinées à déréguler le marché de l'emploi ont été poursuivies et accentuées par un renforcement de la concurrence fiscale et sociale au sein de l'Union Européenne, tandis que le commerce mondial continue d'être dérégulé au niveau mondial à travers les traités de libre-échange.

Ce baromètre socio-économique 2015 de la FGTB se concentre à nouveau sur les inégalités. Dès 2010, la FGTB avait, lors de son Congrès Statutaire, fixé comme objectif de dénoncer la montée des inégalités et de lutter contre ce phénomène en défendant notre modèle social basé sur la négociation et une redistribution des richesses (produites). Nous ne sommes bien sûr pas seuls à les constater ni à les dénoncer au nom de notre idéal progressiste d'égalité. L'OCDE le fait aussi. Mais trop souvent ces inégalités sont présentées avec un certain fatalisme comme le résultat de la crise, elle-même présentée comme un accident de notre système économique. Elles sont supposées reculer avec un retour espéré de la croissance.

Et cette croissance est supposée revenir en appliquant une politique de l'offre¹ et en exacerbant la concurrence.

Or, certes les inégalités existaient avant la crise qui n'a fait que les accentuer. Mais ce que montrent nos indicateurs, c'est que ces inégalités sont la source même de la crise. Qu'elles sont inhérentes à un système néolibéral d'accumulation du profit. Que le fait de poursuivre dans la voie de la politique de l'offre et de la compression des coûts salariaux, des dépenses publiques et du financement des systèmes de protection, va approfondir ces inégalités, approfondir la crise et menacer nos systèmes démocratiques en concentrant le pouvoir aux mains d'une oligarchie financière.

Les inégalités sont souvent considérées comme une donnée «naturelle», le résultat dans le domaine de l'économie du principe darwinien de «*survival of the fittest*²». Les inégalités pourtant impactent la vie sociale et le développement économique nécessaire pour engranger des progrès sociaux. Et nous ne sommes pas les seuls à le dire :

- *Les inégalités croissantes constituent de multiples manières un frein au développement économique. Qui dit augmentation des inégalités dit moins de moyens d'existence pour les plus défavorisés de la société. Pour ceux avec un revenu limité, il est très difficile, même impossible, de donner la priorité à l'éducation et au développement individuel parce qu'ils consacrent toute leur énergie à essayer de joindre les deux bouts. Les enfants des familles moins favorisées se retrouvent donc déjà sur la ligne de départ avec un handicap. La mobilité sociale - c'est-à-dire l'ascenseur social - ne fonctionne plus. Plus il y a d'inégalités dans la société, moins on a de chance d'améliorer son sort. (Stiglitz)*
- *Quand un petit groupe d'élite s'octroie le droit de s'enrichir fortement, cela ne se répercute pas positivement sur le reste de la population. L'effet dit de « percolation » (trickle down) des riches vers les moins bien nantis de notre société est une fable. Des économies plus égales s'en sortent nettement mieux sur le plan économique, parce que le pouvoir d'achat est réparti de façon*

égale et que les surplus (qui, dans le cas inverse, reposent dans les îles Caïman) sont effectivement dépensés. (Stiglitz)

- *Plus il y a de revenus redistribués dans une société, plus l'inégalité est faible et plus la démocratie fonctionne bien. Quand les revenus sont répartis de façon plus inégale, les classes plus riches gagnent en pouvoir politique. Elles financent les élections, se retrouvent dans les cercles où il convient de se trouver, etc. Elles voudront donc protéger leurs acquis. C'est pourquoi, elles utiliseront leur pouvoir politique pour influencer la réglementation de façon telle que leur richesse et leur pouvoir soient consolidés. Ceci explique pourquoi une forte redistribution est nécessaire pour faire fonctionner une démocratie. Sans cela, on glisse à nouveau - sans même s'en rendre compte - vers un suffrage censitaire. (Stiglitz)*
- *L'inégalité de revenus croissante a joué un rôle très important comme facteur déstabilisateur dans la période qui a précédé la crise économique qui a éclaté en 2008. L'inégalité de revenus dans les économies occidentales a fortement augmenté la veille de la crise. Des classes de revenus inférieures ont dû s'en sortir avec moins, mais - poussées par des banquiers agressifs - ont voulu maintenir leur mode de consommation. Ceci a induit un taux d'endettement très important auprès des ménages sur le plan hypothécaire, mais pas seulement. Cette bulle de dettes toxiques est devenue insoutenable et a été à l'origine d'une grosse récession à partir de 2008. (Fazzari - FMI)*
- *L'inégalité détériore le niveau général de bien-être dans une société. Dans des pays où il y a moins d'inégalité de revenus, les citoyens ont aussi moins de problèmes de santé physique et mentale, ils consomment moins de drogues, ont plus confiance en les autres, sont mieux qualifiés et la population carcérale est moins importante. (Wilkinson - Pickett)*

Marc GOBLET
Secrétaire Général

Rudy DE LEEUW
Président

¹ La politique de l'offre met l'accent sur ce qui se passe « du côté de l'offre », c'est-à-dire du côté des entreprises, de la production, de l'effort productif.

² Les économistes de l'offre dénoncent en priorité les obstacles qui se dressent sur la route des entreprises et qui limitent leurs efforts productifs.

³ La survie du plus adapté

1 La crise s'est installée

Voilà maintenant sept ans que la crise financière a plongé l'économie réelle dans le coma.

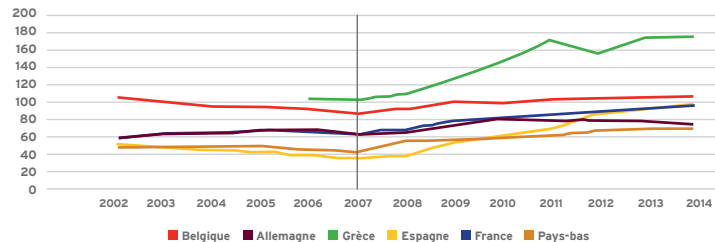
La dette publique qui était en voie de résorption jusqu'en 2007 a fait un bond suite à l'intervention des Etats pour sauver les banques.

Une croissance trop faible ou négative

Les taux de croissance du Produit Intérieur Brut (PIB) enregistrés depuis 2008 restent trop faibles pour résorber le chômage et ils sont même descendus entre 2012 et 2013 sous la barre du zéro avec les conséquences sociales que l'on verra plus loin.

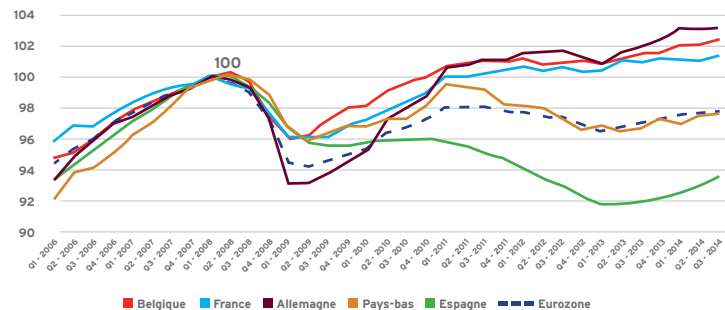
La crise est loin d'être derrière nous. Les économies européennes se traînent. La situation de l'Eurozone est encore moins bonne qu'à la veille de la crise de 2008. Peu nombreux sont les pays comme l'Allemagne ou la Belgique qui ont pu assez vite retrouver des chiffres de croissance positifs après la crise. Les prévisions sont cependant beaucoup moins optimistes étant donné que nous subissons, comme l'Allemagne, les effets retour des restrictions budgétaires du reste de l'Europe.

Evolution du taux d'endettement en % du PIB depuis 2002



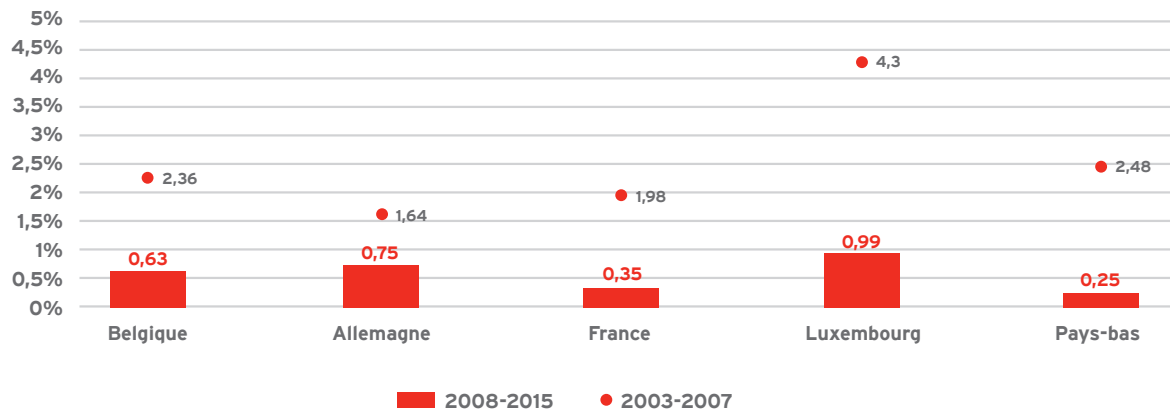
Source : Commission Européenne, AMECO, 2015.

Evolution du PIB réel 2006-2014



Source : OCDE, 2015

Moyenne de croissance du PIB en %, 2003-2007 versus 2008-2015



Source : Eurostat, 2015

2 Inégalités et répartition des richesses

Arrêt sur image

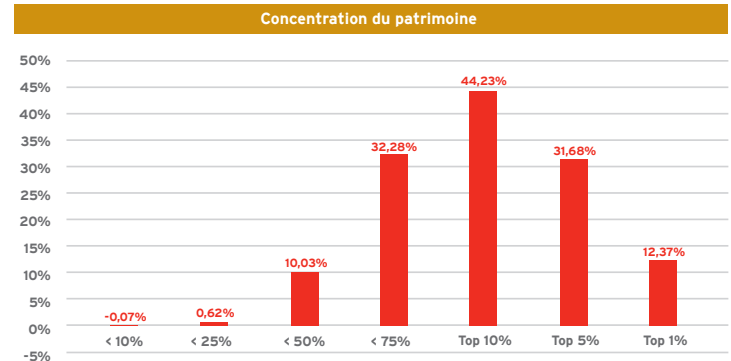
Personne ne pourra nier que nous sommes en crise, mais autant elle peut frapper durement certains, autant elle passe au-dessus de la tête des autres. Ce que l'on appelle la crise est moins le ralentissement de la croissance du gâteau qu'une détérioration de son partage car la richesse globale augmente malgré tout mais elle est de moins en moins bien redistribuée.

La Belgique est et reste un pays riche. Les Belges sont même parmi les plus riches du monde avec un patrimoine moyen de 300.000 \$ soit 240.000 € par adulte³. Le Belge moyen ne roule pourtant pas sur l'or. Selon les derniers chiffres du SPF Economie, le revenu net après impôt des Belges atteignait en moyenne 16.651 euros en 2012, soit 1.387 € par mois.

Ce revenu moyen cache d'importantes disparités et ne prend pas en compte le patrimoine mais uniquement le revenu imposable.

Si on tient compte du patrimoine, la photo prend une autre dimension :

- La moitié des ménages belges détient à peine 10% du patrimoine total
- Les 10% les plus riches possèdent 44% du patrimoine
- Les 5% les plus riches détiennent 32% du patrimoine
- Le 1% le plus riche dispose de 12,37% du patrimoine



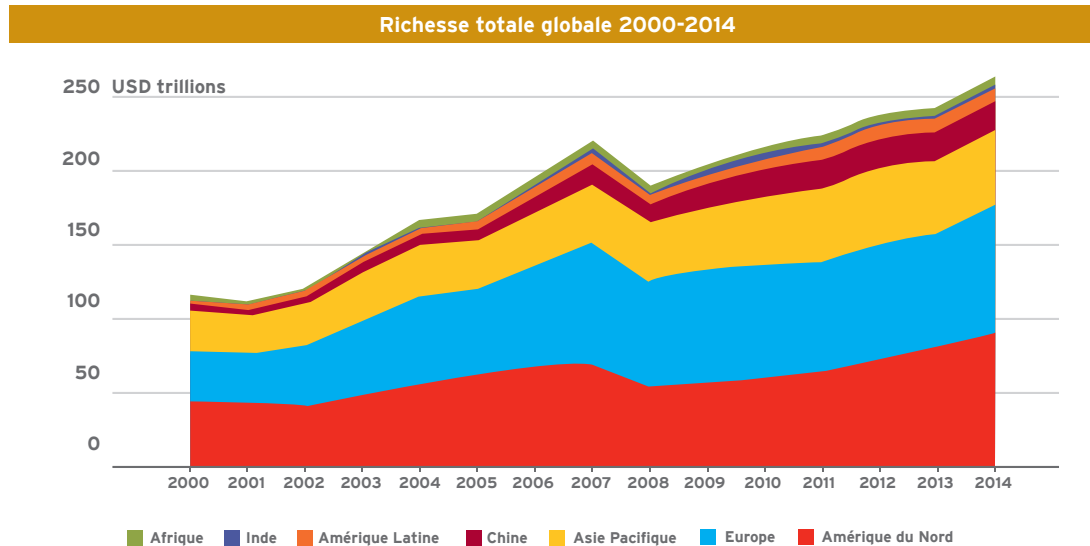
Source : CSB, université d'Anvers, De verdeling van de vermogens in België, Mai 2014

³ « Global Wealth » Etude du Crédit Suisse 2014

Crise : qui perd ? qui gagne ?

Selon l'étude du Crédit Suisse « Global Wealth », la crise a fait globalement fléchir les revenus, mais ils ont vite regagné.

On constate ainsi que, malgré la crise persistante, la richesse globale n'a cessé d'augmenter. Chez nous, le Belge adulte moyen possède aujourd'hui un patrimoine de 240.000 €, il était de 217.000 € en 2013 et 193.000 € en 2008. Notre pays se place malgré tout au top des pays les plus égalitaires puisque chez nous le décile le plus riche ne possède QUE moins de 50% du patrimoine total...



Source : Credit Suisse Global Wealth Databook, 2014

Des inégalités croissantes

Cette hausse générale des revenus n'a pas bénéficié à tous. Selon l'OCDE, les hauts revenus ont capté une part croissante du revenu total dans de nombreux pays. Ces trente dernières années, la part des 1 % les plus riches dans le total des revenus avant impôts a progressé dans la plupart des pays de l'OCDE. Sur cette période, le 1 % de la population aux revenus les plus élevés a en effet capté une part disproportionnée de la progression globale des revenus : jusqu'à 37 % au Canada et 47 % aux États-Unis.

Selon l'OCDE, « la grande récession a [...] mis un frein, [...] temporaire, à la hausse de la part des revenus qui échoit aux groupes les plus riches - sans toutefois effacer sa progression des dernières décennies. Puis, dès 2010, dans de nombreux pays, les très hauts revenus ont commencé à regagner le terrain perdu. »

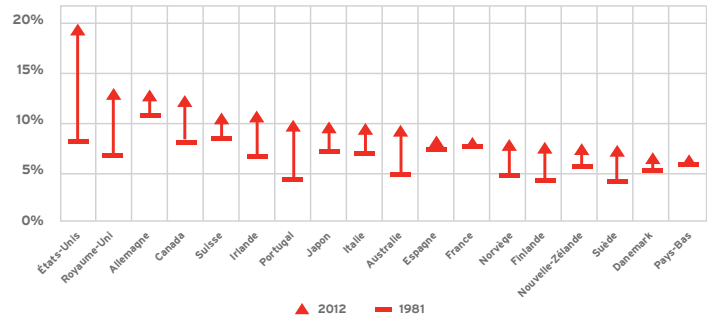
En revanche, les revenus des ménages les plus modestes n'ont pas progressé au même rythme que le total des revenus, et nombre d'entre eux n'ont pas vu leur situation financière s'améliorer depuis le milieu des années 80.

Le creusement des inégalités n'est donc pas une conséquence de la crise mais une tendance structurelle. De 1981 à 2012, la part des très hauts revenus dans le total des revenus avant impôts a fait un bond en avant dans la plupart des pays de l'OCDE.

Les très hauts revenus ont fait un bond

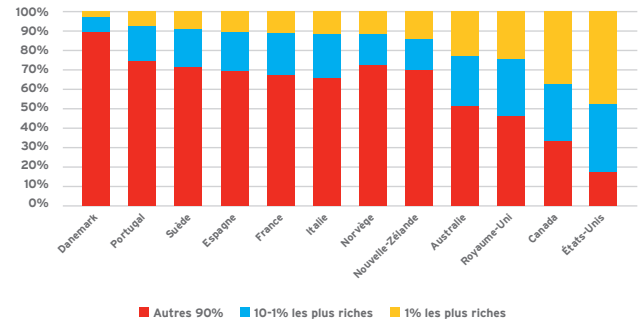
Dans certains pays, un cinquième ou plus de la croissance du revenu total a été saisie par le 1% les plus riches.

Part des revenus des 1% les plus riches dans le total des revenus avant impôts de 1981 à 2012



Source: OECD Income Distribution Database

Part de la croissance des revenus allant aux différents groupes de revenus de 1975 à 2007

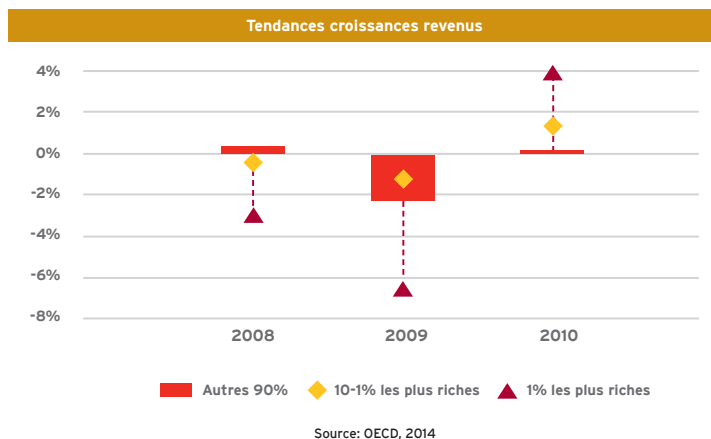


Source: OECD Income Distribution Database

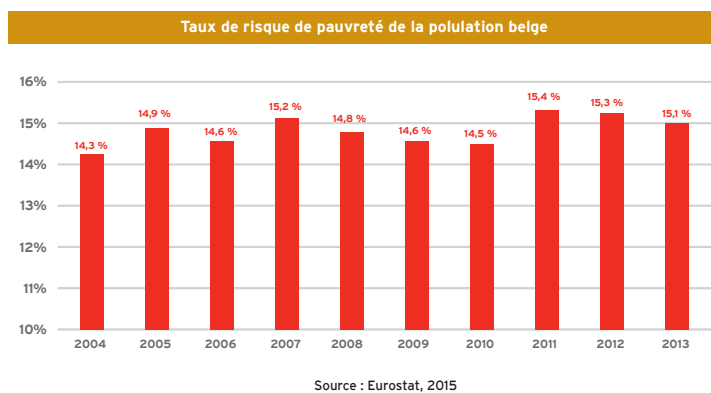
La crise a infléchi ou accentué certaines tendances préexistantes

Si la crise a donné un coup d'arrêt à ces tendances, elle n'a pas annulé l'envolée dont avaient auparavant bénéficié les plus hauts revenus.

En moyenne, les revenus réels des 1 % les plus riches ont progressé de 4 % en 2010, alors que ceux des 90 % les moins aisés de la population ont stagné.



Malgré l'augmentation de la richesse globale, le taux de pauvreté est resté pratiquement inchangé depuis une décennie.

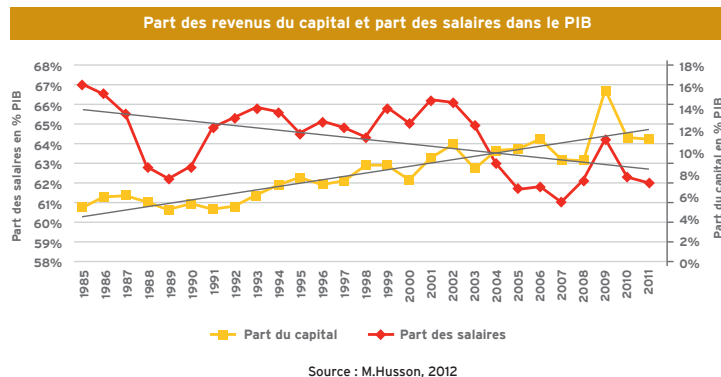


Les seuils de pauvreté en Belgique

Personnes isolées	Ménages composés de deux adultes et deux enfants
1.000 euros nets par mois	2.101 euros nets par mois

Les notions de « riches » et de « pauvres » ne relèvent pas du vocabulaire économique.

D'un point de vue économique, on constate que les inégalités se traduisent par une tendance lourde à l'augmentation de la part des revenus du capital dans le PIB alors que la part des revenus du travail ne cesse de baisser depuis quatre décennies.



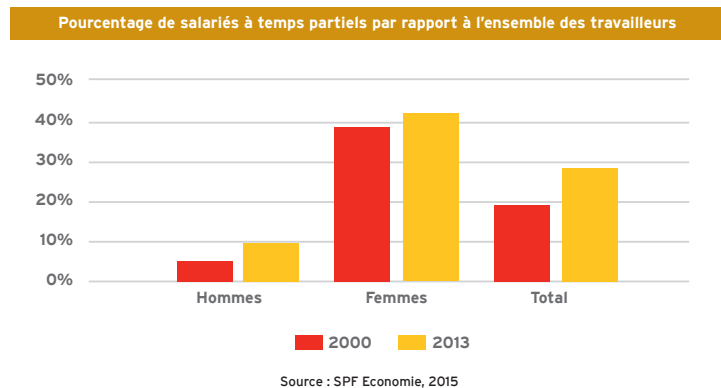
Quels mécanismes ont-ils bloqué la redistribution des richesses ?

L'OCDE elle-même explique par 6 mécanismes le creusement des inégalités :

1. Des changements dans les statuts des travailleurs et leurs conditions de travail

En Belgique, la dégradation des statuts s'est accentuée avec une augmentation du temps partiel et des formes précaires d'emploi.

- Un quart des emplois sont des emplois à temps partiel.
- Une part croissante de travailleurs sont obligés d'occuper deux emplois.
- Bon an mal an, selon la conjoncture, plus de 500.000 personnes sont employées comme intérimaires, c'est-à-dire avec des périodes plus ou moins importantes de chômage.



Evolution en % du nombre de personnes ayant un deuxième emploi par rapport au nombre total de personnes occupées (2004 - 2013)						
2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
3,8	3,8	4	4,1	4,2	4,2	4,1

Source : SPF Economie, 2015

Nombre de personnes travaillant sous le régime d'intérimaire						
2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
540.856	560.139	487.514	533.272	561.246	540.434	534.460

Source : SPF Economie, 2015

Plus de 530.000 personnes dont 36% d'étudiants travaillent en intérim mais ce ne sont pas des équivalents temps plein.

L'augmentation du nombre de contrats d'un jour est significative de la précarisation des intérimaires.



Source : coordination Interim FGTB, campagne 2014

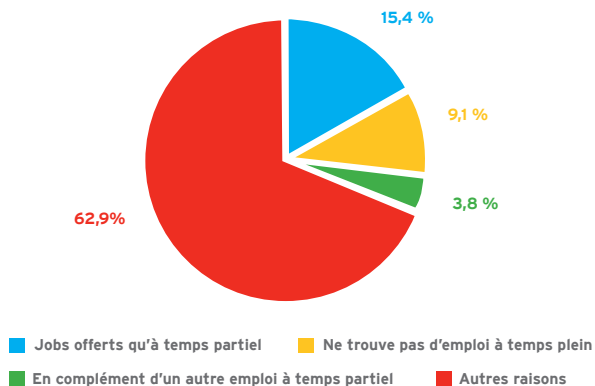
Précarité au féminin

La précarité se décline souvent au féminin. Comme on le voit dans le graphique précédent, 46% des salariées sont des travailleuses à temps partiel, contre 10% pour les hommes.

L'importance du nombre de temps partiels chez les femmes explique en grande partie l'écart salarial entre les hommes et les femmes.

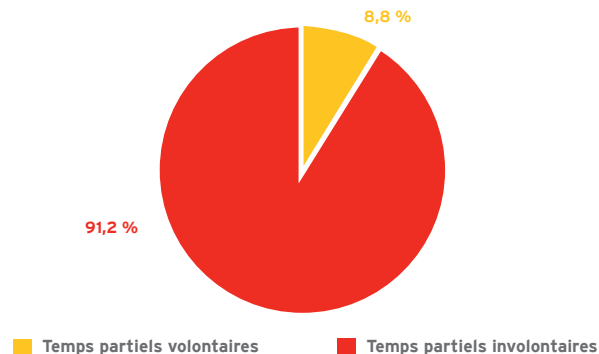
Cet écart estimé à 20% se réduit d'année en année mais faut-il l'attribuer à un rattrapage salarial au profit des femmes ou à une dégradation du salaire des hommes? En 10 ans en effet le nombre de salariés-hommes à temps partiel a doublé!

Motifs du temps partiel involontaire



Source : SPF Economie, 2015

Temps partiel (in)volontaire



Source : SPF Economie, 2015

Loins d'être volontaire, le temps partiel est très largement imposé ou subi.

63% des temps partiels dont le motif est classé sous l'appellation « autres raisons » sont dictés par des contraintes d'ordre familial ou de santé ou des carences dans les services collectifs d'aide aux personnes.

Motifs le plus souvent invoqués (50% des temps partiels involontaires):

- pour s'occuper de la garde des enfants
- les services de soins adaptés pour les enfants ou/et les personnes dépendantes ne sont pas disponibles ou accessibles
- vous voulez prendre à charge vous-même l'accueil d'enfants ou d'autres personnes dépendantes
- autres motifs d'ordre personnel ou familial

Un dumping social s'invite

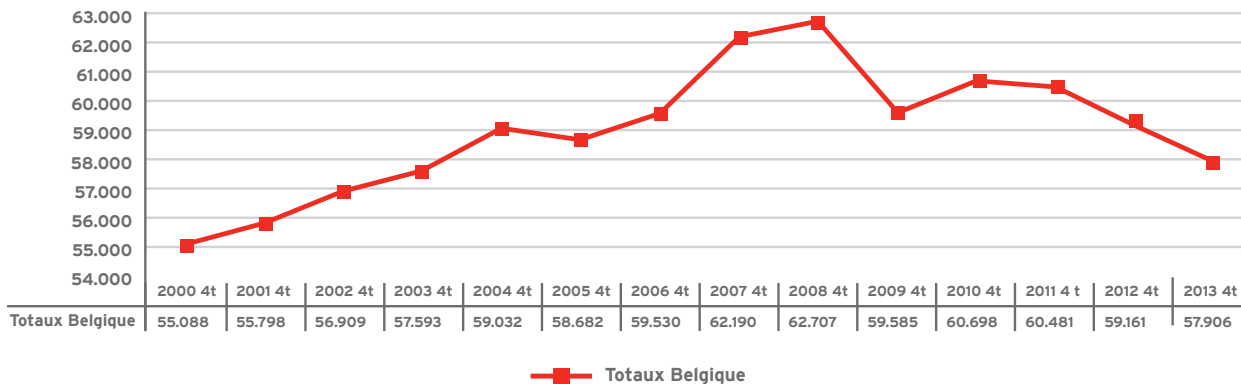
A la précarité liée à l'évolution de la structure du marché de l'emploi, s'ajoute le dumping social⁴ à travers différents mécanismes : le détachement, les sociétés boîtes-aux-lettres dans d'autres pays de l'UE à bas salaire ou encore l'utilisation et l'abus du statut d'indépendant (le nombre de travailleurs étrangers sous le statut d'indépendant a explosé).

En 2013, le nombre de travailleurs de la construction venant de pays tiers et détachés chez nous était de 58.908, soit 16,6% de plus qu'en 2011. Un quart d'entre-eux sont des Néerlandais, suivis des Polonais et des Portugais. Et à ceux-là s'ajoutent 12.805 « (faux) indépendants », chiffre quadruplé par rapport à 2007.

Le secteur du transport est particulièrement touché : entre fin 2008 et fin 2013, 4.801 jobs ont été perdus dans le secteur.

Evolution de l'emploi dans le secteur du transport et logistique en Belgique

Nombre de travailleurs dans le secteur transport routier et la logistique pour compte de tiers



Source : ONSS, 2014

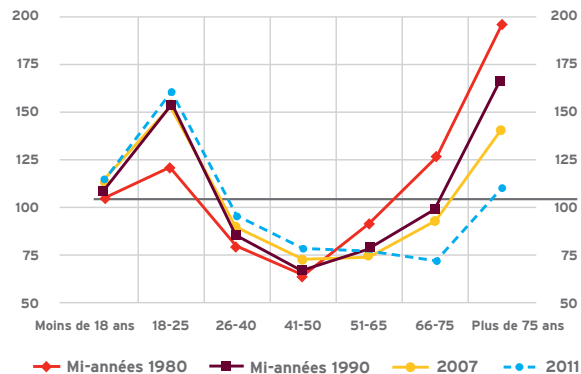
⁴ Le dumping social se définit comme la mise en concurrence de travailleurs peu organisés avec des salaires ou des conditions de travail inadéquats.

Certains publics plus fragilisés

La précarisation touche plus particulièrement les jeunes. Il résulte de la base de données de l'OCDE sur la distribution des revenus (juin 2014) que le pic de risque de pauvreté se déplace des personnes âgées de plus de 65 ans vers les jeunes de 18 à 25 ans.

Risque de taux de pauvreté moyen dans les pays de l'OCDE

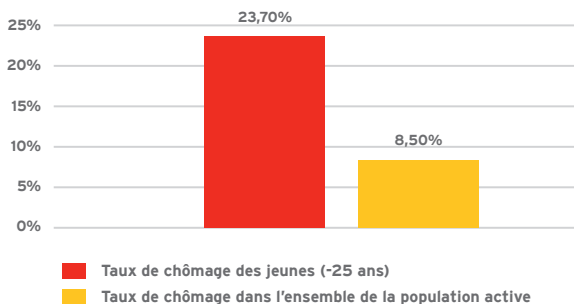
Taux de pauvreté pour la population totale = 100



Source : OCDE, 2014

En Belgique, le chômage est trois fois plus important chez les jeunes.

Chômage des jeunes



Source : EFT, 2014

En Belgique, le temps partiel est 5 fois plus important pour les femmes que pour les hommes

Taux de travail à temps partiel selon le sexe

Femmes	Hommes
42,7%	9,43%

Source : Eurostat, 2015

2. Le démantèlement de la régulation du marché du travail et l'affaiblissement de la négociation collective

La précarisation des statuts va de pair avec celle des revenus du travail. Mais les salaires ont eux-mêmes été soit réduits, soit bloqués comme ce fut le cas chez nous depuis plusieurs années. Les derniers accords interprofessionnels conclus ont limité la progression des salaires. Ceux qui ont échoué et, dès lors été renvoyés au gouvernement, ont consacré le blocage.

2009	125 euro Eco chèques
2010	250 euro Eco chèques
2011	0% d'augmentation nominale
2012	0,3% d'augmentation nominale
2013	0% d'augmentation nominale
2014	0% d'augmentation nominale

Les salaires belges sont décriés comme étant trop élevés. Le salaire mensuel brut moyen des Belges est de 3.258 euros mais il y a de grandes disparités suivant les régions et professions : 2/3 des travailleurs gagnent moins que le salaire moyen. De plus, le salaire net ne représente en moyenne que 50% du brut. En 2012, les salaires horaires conventionnels réels des travailleurs⁵ ont même reculé, atteignant le niveau de 2004. Ces trois dernières années, les salariés ont complètement perdu la légère augmentation du pouvoir d'achat enregistrée jusqu'en 2010.

⁵ SPF Emploi, Travail et Concertation sociale, Indice des salaires conventionnels.

⁶ Source : L'Echo, 8 avril 2014.

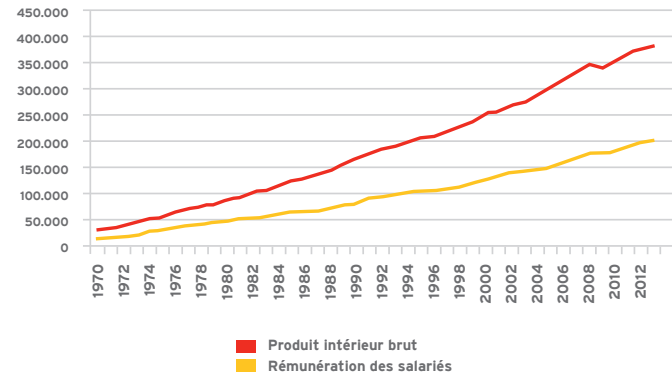
Cette modération ne s'est pas vérifiée dans le chef des dirigeants d'entreprises. La rémunération moyenne des administrateurs délégués des sociétés cotées à la Bourse de Bruxelles a augmenté de 11,2% en 2013 par rapport à 2012.

2012	2013	Variation
1,975 millions	2,196 millions	+11, 2%

Seuls sept CEO (sur 19 sociétés) des sociétés du Bel 20 ont vu leur salaire reculer en 2013 par rapport à 2012⁶.

On voit sur ce graphique que l'évolution des salaires est à la traîne par rapport à celle du PIB.

Evolution du PIB en volume, prix courants, en millions d'euro



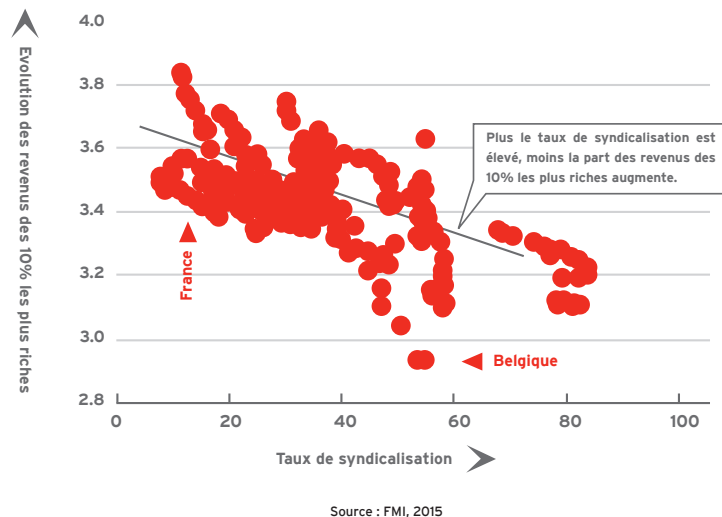
Source : OCDE, 2014

La baisse du taux de syndicalisation a alimenté la hausse des inégalités.

Ces 30 dernières années, le taux de syndicalisation a baissé dans la plupart des économies développées. Le FMI a aujourd'hui découvert que le recul du taux de syndicalisation a joué un rôle clé dans l'augmentation des inégalités.

Entre 1980 et 2010, les (tout) gros salaires (représentant 10% de la population des pays développés) se sont accaparés, année après année, d'une part de plus en plus importante de tous les revenus. Aujourd'hui, l'enquête du FMI nous apprend que ceci s'explique, au moins pour la moitié, par une diminution de la force des syndicats.

En raison d'un pouvoir de négociation moindre, les syndicats ont moins d'influence sur la structure salariale au sein des entreprises et une plus grande partie des revenus des entreprises revient dès lors aux tout gros salaires au sein des entreprises. Les syndicats devenant moins forts, le pouvoir de négociation des travailleurs diminue par rapport à celui des actionnaires. De ce fait, la part du capital dans l'économie augmente et comme le capital se trouve traditionnellement déjà chez les tout gros salaires, les inégalités augmentent.



Une modération salariale inutile

En 2015, la politique de modération salariale a été poursuivie sous la forme d'un saut d'index et d'une marge d'augmentation salariale nulle pour l'année et limitée pour 2016 à 0,6% de la masse salariale.

En plus d'être contreproductive en termes de pouvoir d'achat, donc pour la demande intérieure, cette modération est parfaitement inutile pour réduire l'écart salarial tel que calculé par le Conseil Central de l'Economie.

Il ressort en effet du rapport du Conseil Central de l'Economie de 2014 et des dernières prévisions d'inflation du Bureau du Plan qu'une marge salariale serait possible en plus de l'indexation.

- (a) Les salaires dans nos pays voisins devraient en effet augmenter de 3,7% dans les deux ans à venir.
- (b) En comptant que notre indexation automatique représente sur la même période 1,5% d'augmentation (à défalquer des 3,7%)
- (c) Il reste un différentiel de 2,2% (en notre faveur) entre l'évolution de nos salaires et ceux de nos voisins.
- (d) Sachant que l'écart salarial actuel avec les pays voisins est de 2,9% desquels il faut soustraire notre avantage de 2,2%
- (e) Mais si on compte les subsides salariaux octroyés à nos employeurs à hauteur de 1,04% de la masse salariale,
- (f) alors on dispose d'une marge d'augmentation de nos salaires de 0,34 % pour revenir à égalité avec les voisins sans toucher à l'indexation.

Evolution salariale dans les pays voisins (2015-2016)	3,7%	(a)
Indexation automatique en Belgique	- 1,5 %	(b)
= marge salariale	= 2,2%	(c)
Ecart salarial actuel par rapport aux pays voisins	- 2,9%	(d)
Subsides salariaux octroyés aux employeurs	+ 1,04%	(e)
Marge salariale disponible en plus de l'index	= 0,34%	(f)

Sur une carrière complète la perte équivaut à un an de salaire !

Perte subie à la suite du saut d'index (montants en euros)					
Salaires mensuel brut	Perte mensuelle	40 ans jusqu'à la pension	25 ans jusqu'à la pension	20 ans jusqu'à la pension	10 ans jusqu'à la pension
1500 €	30	20.332	10.906	8.277	3.654
2000 €	40	27.109	14.541	11.036	4.871
2500 €	50	33.887	18.177	13.795	6.089
3000 €	60	40.664	21.812	16.554	7.307
3500 €	70	47.442	25.448	19.313	8.525
4000 €	80	54.219	29.083	22.072	9.743

Source : calculs propres FGTB

Au lieu de cela, le gouvernement a décidé de maintenir le saut d'index. La conséquence est que tous les salariés - de même que les fonctionnaires et les allocataires sociaux - vont perdre 2% de revenu.

Cette perte va se répercuter de mois en mois et d'année en année puisque l'indexation une fois rétablie se fera sur un salaire moindre puisqu'amputé une fois de 2%.

Sur une carrière complète la perte équivaut à un an de salaire !

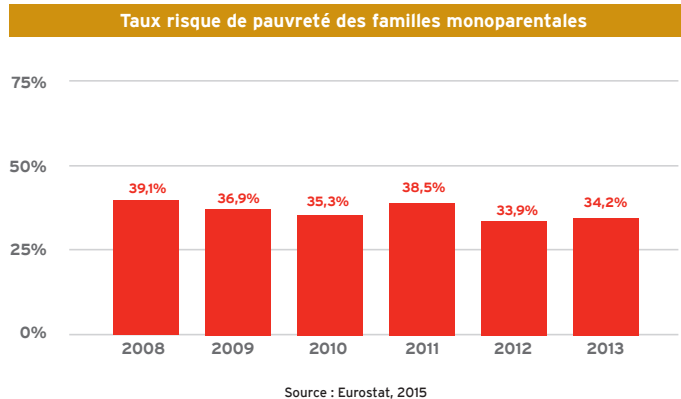
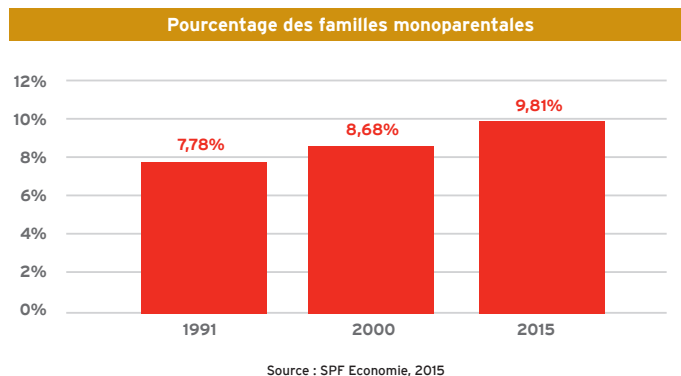
En outre, le gouvernement fédéral a limité ce saut d'index aux seuls travailleurs et allocataires sociaux, épargnant les dirigeants d'entreprises, les mandataires et autres propriétaires touchant des loyers !

3. Les changements dans la structure des ménages

Le nombre des mariages diminue au profit des unions libres et, dans les deux cas, divorces et séparations sont nombreux. Or l'équilibre budgétaire des ménages repose généralement sur le travail des deux partenaires.

Les changements dans les structures familiales créent des nouveaux risques de pauvreté.

Pour ces familles monoparentales, le risque de pauvreté est plus important en comparaison avec un ménage avec deux parents.



4. Un affaiblissement de la redistribution via la fiscalité

Les réformes fiscales menées dans la quasi-totalité des pays de l'OCDE au cours des trente dernières années ont conduit à une baisse significative des taux supérieurs de l'impôt sur le revenu des personnes physiques, le taux supérieur moyen dans la zone OCDE étant passé de 66 % en 1981 à 43 % en 2013. Or cette réduction est étroitement associée à la hausse de la part des hauts revenus dans le total des revenus. En Belgique, nous avons assisté à la même évolution : en 1988, le taux supérieur à l'IPP était encore de 71 % pour atteindre aujourd'hui 50 % en étant passé par le seuil de 55 % en 1989.

D'autres impôts importants pour les plus hauts revenus ont aussi été revus à la baisse : le taux légal moyen de l'impôt sur les bénéfices des sociétés a reculé de 47 % à 25 % et les impôts sur les dividendes au titre des bénéficiaires d'origine nationale ont baissé de 75 % à 42 %.

Chez nous, les principaux glissements de revenus se sont faits du travail vers le capital.

Les bénéfices des sociétés sont trop faiblement taxés, notamment à cause des avantages fiscaux et à l'ingénierie fiscale. Peu nombreuses sont les sociétés taxées au taux facial théorique de 33,99%.

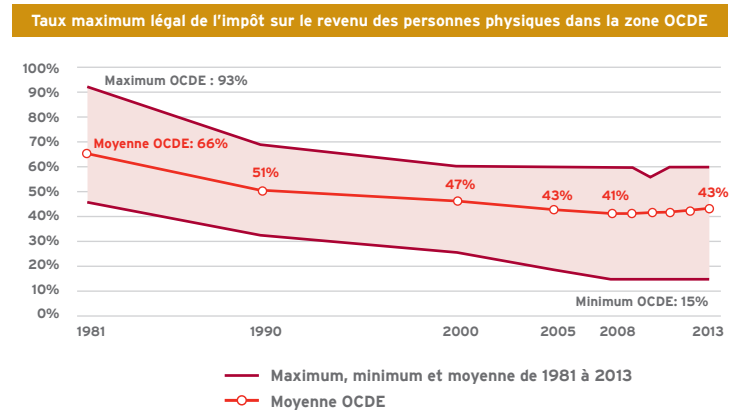
Le taux implicite et non le taux facial théorique de 33,99% de l'impôt n'a cessé de baisser.

Taux implicite de taxation sur les revenus du capital en Belgique					
2000	2005	2009	2010	2011	2012
24,4%	21,8%	15,9%	15%	16,6%	20%

Source : Eurostat, 2015

On voit sur ce graphique que, depuis les années '80, le taux d'imposition des plus hauts revenus n'a cessé de baisser pour l'ensemble des pays de l'OCDE contrairement aux allégations de « rage taxatoire ».

Jusqu'à la crise, les taux d'imposition des plus hauts revenus ont connu une baisse rapide.



⁷ Le taux implicite, mesure le taux de l'impôt prélevé au titre de l'ISOC par rapport à l'ensemble macroéconomique de la base imposable. C'est-à-dire des résultats des entreprises, qu'ils soient positifs ou négatifs, donc après déductions fiscales (type intérêts notionnels) ou pertes.

5. Un affaiblissement des systèmes de protection sociale

La sécurité sociale joue un rôle important dans la redistribution des revenus et la lutte contre la pauvreté. Elle permet notamment à notre pays d'être malgré tout parmi les moins inégalitaires.

Mais son rôle s'affaiblit. Les minima sociaux sont souvent à la limite ou sous le seuil de pauvreté.

C'est le cas pour les systèmes d'assistance : le revenu d'intégration (minimex) ne représente que 76% du revenu équivalent au seuil de pauvreté pour un isolé et 64% pour un ménage avec deux enfants.

C'est aussi le cas dans certains régimes relevant de l'assurance sociale.

Minima chômage (après 7 mois de chômage)	Allocation mensuelle brute €	Seuils de pauvreté €	% du seuil de pauvreté
Isolés	953	1.080	88%
Ménage	1.135	1.621	70%
Allocations d'insertion			
Isolé (+ 21 ans)	818	1.080	76%
Ménage	1.106	1.621	68%

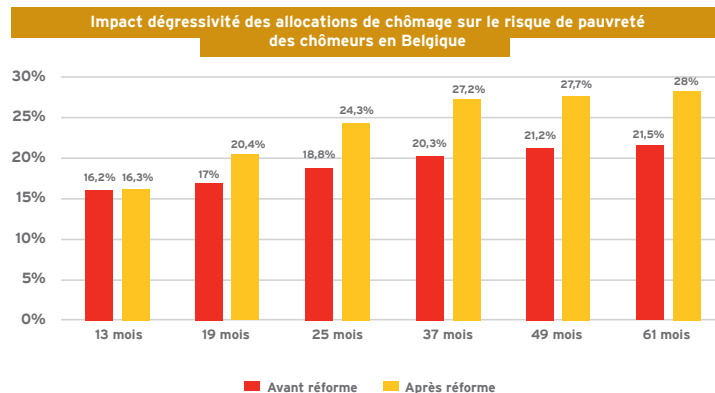
Source : CCE, 2014

Cette tendance a été accentuée par la dégressivité des allocations de chômage appliquée chez nous.

Avant la réforme, le risque de pauvreté passait de 16,2 % après 13 mois de chômage à 21,5 % après 61 mois. Après la réforme, le risque de pauvreté est supérieur de presque un tiers en cas de chômage de longue durée puisqu'il est de 28 % au lieu de 21,5 %.

La limitation à 3 ans du bénéfice de l'allocation d'insertion pour les personnes sorties des études fera en outre sentir ses effets cette année. Au cours de l'année 2015, ce sont 40.000 personnes qui seront exclues des allocations d'insertion.

Sachant que 51% d'entre eux sont des cohabitants, on peut estimer que seule la moitié des exclus aura droit à l'aide sociale.

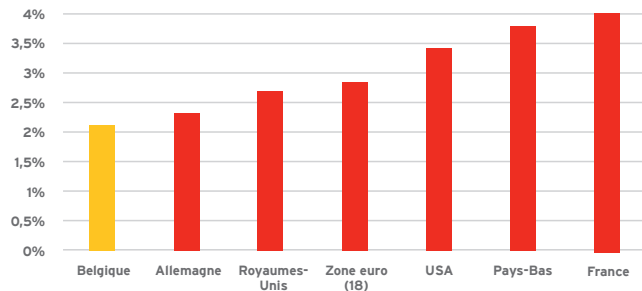


Source : CCE, lettre mensuelle socio-économique, 31/03/2014

6. Un affaiblissement du secteur public, une partie du pouvoir d'achat des citoyens

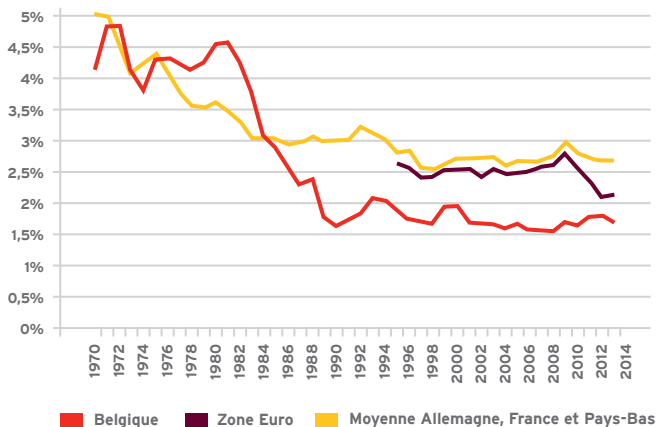
Les investissements publics belges dans l'infrastructure sont largement en retrait par rapport au reste de la zone euro et d'autres grandes économies (GB et USA). Nous courons ainsi le risque d'accuser un retard difficile à résorber sur le plan économique par rapport à nos 'concurrents'. Un manque d'infrastructure publique moderne constitue un grand frein pour notre compétitivité.

Investissements publics dans les infrastructures en 2014 (en % du PIB)



Source : Commission européenne - AMECO, 2015

Investissements publics dans les infrastructures en % du PIB



Source : Commission Européenne, base de donnée AMECO

3 Une polarisation sociale accrue

L'accroissement des inégalités entre les revenus se traduit par une polarisation de la société : la classe moyenne se rétrécit.

Entre hauts et bas revenus, la classe moyenne se réduit

Ce que l'on appelle la classe moyenne définie sur base d'un revenu de 70 à 150% du revenu médian, a vu sa proportion se réduire sur deux décennies dans la plupart des pays industrialisés dont la Belgique.

Or, la classe moyenne est importante économiquement : c'est sur elle que repose l'essentiel de la consommation, des investissements privés ainsi que des recettes fiscales.

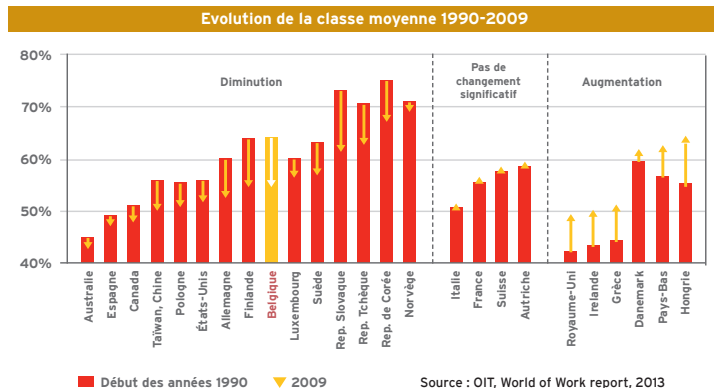
Le blocage des salaires qui sévit depuis plusieurs années n'arrange rien et explique largement la stagnation de la consommation privée et l'importance du volume de l'épargne de précaution.

Certains indicateurs sont révélateurs :

- Le taux de surendettement depuis 2007 n'a cessé d'augmenter pour atteindre fin 2013, le nombre total de 341.000 personnes enregistrées dans le volet négatif de la Centrale des Crédits aux Particuliers (CCP).
- L'augmentation de l'importance de ces dettes et les saisies sur salaire révèlent les difficultés budgétaires des ménages.

Saisies sur salaire		
2011	2012	Variation
80.836	130.036	+60%

Source : ministre des Finances Koen Geens en réponse à une question parlementaire écrite



Défaut de paiement des Belges

Evolution du nombre d'emprunteurs défaillants enregistrés dans la CCP								
	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	Evolution 2007 - 2013
Tous types de contrats	279.429	285.595	300.296	308.803	319.092	330.129	341.416	22,18%
		2,20%	5,10%	2,80%	3,30%	3,50%	3,42%	

Source : Observatoire des crédits et de l'endettement, 2014

Arriéré moyen par emprunteur défaillant (évolutions par type de contrat de 2007-2013)								
	2007	2008	2009	2010	2011	2012	Fin 2013	Evolution 2007 - 2013
Tous types de contrats	6.360€	6.498€	7.176€	7.834€	7.989€	8.245€	8.682€	36,51%
		2,17%	10,43%	9,17%	1,98%	3,20%	5,31%	

Source : Observatoire des crédits et de l'endettement, 2014

4 La baisse du pouvoir d'achat renforce la dépression économique

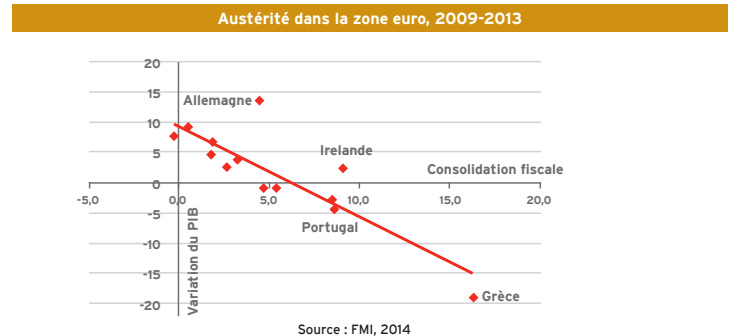
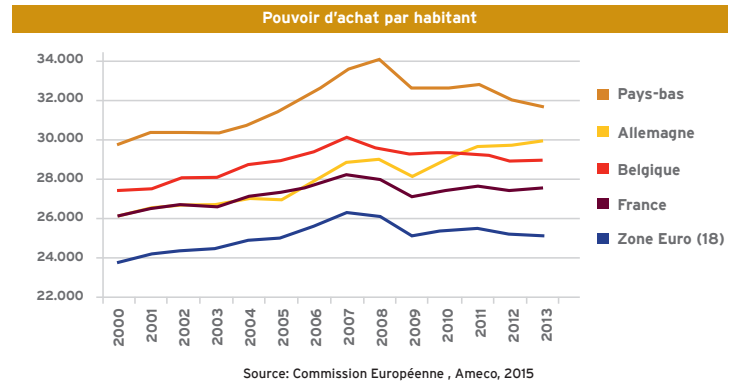
Un thermomètre de cet effet est le PIB réel par habitant (càd. sans les effets de l'inflation).

1. Le pouvoir d'achat s'est fortement détérioré à la suite de la crise (fléchissement net à partir de 2008).
2. Les Belges s'en sortent moins bien actuellement qu'avant la crise. La Belgique, les Pays-Bas et la France se trouvent actuellement à environ 2% sous le niveau d'avant la crise (2007). L'Allemagne se positionne nettement mieux.
3. La reprise de la croissance économique fin 2013 n'a pas permis d'augmenter le pouvoir d'achat, au contraire. Le gel des salaires en Belgique met le pouvoir d'achat fortement sous pression, un pouvoir d'achat qui souffre déjà beaucoup de la crise.

Le saut d'index risque encore d'aggraver la situation.

Pas de croissance sans pouvoir d'achat

Les mesures d'austérité sont néfastes pour la croissance. Cette année, le FMI l'a reconnu ouvertement, mais la Commission européenne persiste et signe malgré tout. Ces chiffres montrent pourtant clairement le lien entre les mesures d'austérité et la croissance économique. Plus la tendance aux mesures d'austérité est marquée, plus la croissance économique est faible. Des chiffres sur lesquels le gouvernement Michel préfère fermer les yeux.



La pression sur les salaires avec l'objectif de mieux se positionner sur les marchés extérieurs n'est pas automatiquement favorable à l'emploi. On peut même constater l'inverse.

Que constate-t-on ?

On voit ainsi que la Belgique se positionne bien en termes de performances économiques par rapport aux pays voisins. La croissance de l'activité économique (PIB en volume) est plus élevée en moyenne que dans les pays voisins depuis 1996.

Mais l'évolution la plus frappante est celle de l'emploi. Depuis 1996, l'évolution de l'emploi en volume (en heures) est plus soutenue que dans tous les autres pays voisins. La différence avec le 'champion de l'exportation', à savoir l'Allemagne, est particulièrement frappante. En Allemagne, le nombre d'emplois a augmenté de près de 9% depuis 1996, mais ces 9% ne représentent qu'un pourcent (1 %) d'emplois supplémentaires exprimés en heures de travail. En d'autres termes, de nombreux emplois de moins bonne qualité avec un faible nombre d'heures ont été créés (ce que l'on appelle les mini-jobs ou les jobs à un euro), mais pas d'emplois qui impliquent une véritable activité économique ou qui apportent une cotisation à la sécurité sociale. Par contre, les emplois créés en Belgique apportent une plus-value économique et sociale.

Evolution de l'emploi 1996-2014 (%)	Emploi (en personnes)	Emploi (heures)	PIB (en volume)
Allemagne	8,90%	1,30%	24%
France	13,60%	5,80%	31%
Pays-Bas	18,90%	12,50%	34,8%
Belgique	17,10%	16,30%	34,6%

Sources: Commission européenne, Rapport technique 2014 (Destatis, CBS, INSEE et BNB)

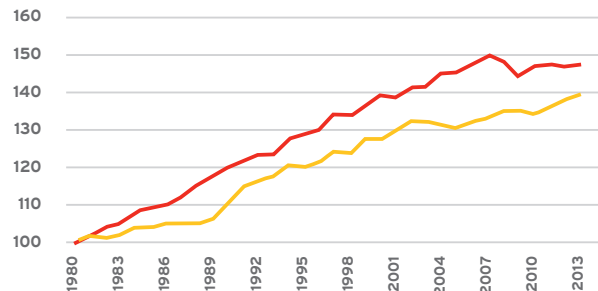
5 Inverser la tendance

Les salariés ne reçoivent pas leur juste part des gains de productivité

Il est vrai que depuis le début de la crise, la productivité stagne. Cependant, nos salaires ont connu un décrochage avec la productivité (qui a cru plus rapidement que les salaires) dans le passé. C'est pourquoi nos salaires doivent évoluer pour combler cette différence.

Il n'est donc pas exact de dire que les travailleurs vivent au-dessus de leurs moyens. Ces dernières années, il y a eu une répartition inégale des gains de productivité entre le travail et le capital. Aussi bien quand on regarde la tendance sur le long terme que quand on voit les évolutions depuis 1996, on remarque que les salaires accusent un retard par rapport à la productivité.

Evolution des salaires et de la productivité par travailleur, 1980-2013



■ Rémunération (salaire réel part travailleur) ■ Productivité (PIB réel par travailleur)

Evolution rémunération et productivité horaire 1995-2013



■ Rémunération réelle (Commission européenne) ■ Productivité du travail (OCDE)

Source : OCDE, 2014

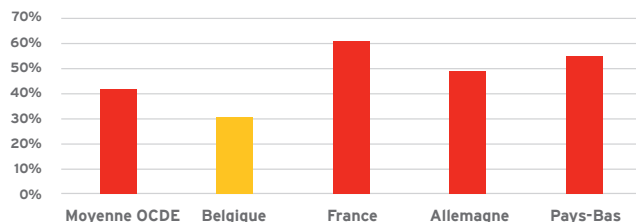
Le travail trop taxé par rapport au capital

La fiscalité sur le capital particulièrement avantageuse

La Belgique se distingue par un des taux d'imposition moyen sur les bénéfices des entreprises (impôt des sociétés + précompte mobilier sur les dividendes) parmi les plus bas de l'OCDE : 31 %. Cela nous place en 31ème position sur 36.

La moyenne de l'OCDE est de 41,8 %. Quant à nos voisins, dont nous devons suivre l'évolution des coûts salariaux, mais uniquement ce critère-là, on voit que la France arrive en tête avec 61 %; les Pays-Bas : 55 %; l'Allemagne : 49 %. Et même 52 % aux Etats-Unis ! ▼

Taux d'imposition moyen sur les bénéfices

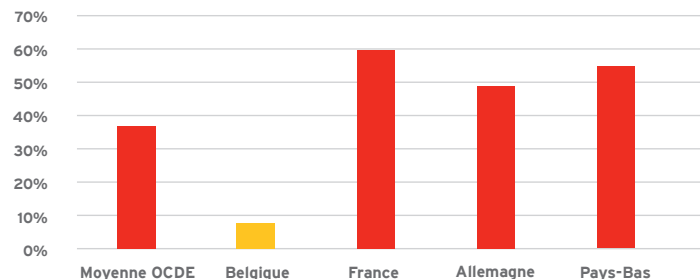


Source : OCDE, 2014

Notre précompte mobilier libératoire (25 %) est même fort bas: il est inférieur à la moyenne de l'OCDE et, en tout cas inférieur à celui de nos voisins: 44% en France, 30 % aux Pays-Bas et 26 % en Allemagne. Il est d'ailleurs nettement inférieur à celui des Etats-Unis : 42 %. ►

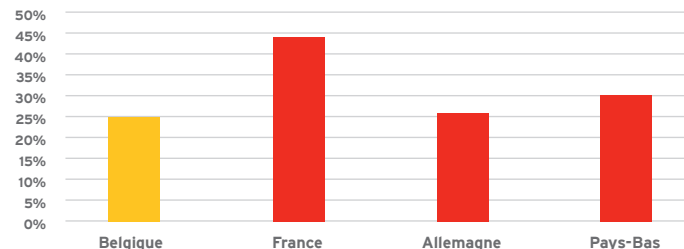
Notre taux légal d'imposition sur les bénéfices sur actions est le plus faible de tous : à peine 8 %, alors que la moyenne de l'OCDE est de 36,8 %. Ce taux est de 60 % en France, 55 % aux Pays-Bas, 49 % en Allemagne et 52 % aux Etats-Unis. ▼

Taux légal d'imposition sur les bénéfices sur action



Source : OCDE, 2014

Précompte mobilier libératoire



Source : OCDE, 2014

Des largesses publiques aux entreprises qui ne servent ni la compétitivité, ni l'emploi

Les politiques d'emploi menées jusqu'à présent partent du principe qu'en subsidiant les entreprises, on réduit leurs coûts et on facilite ainsi l'embauche et les investissements.

Plutôt que d'investir directement, les pouvoirs publics préfèrent redistribuer des fonds publics aux entreprises privées.

Dans le même esprit, des fonds prélevés sur la sécurité sociale financent également des réductions de cotisations supposées aussi favoriser l'emploi.

Cependant on constate qu'il y a un parallélisme flagrant entre l'évolution de ces subsides publics aux entreprises et l'évolution des dividendes distribués aux actionnaires. Cela contribue à augmenter la richesse financière, d'autre part largement épargnée par l'impôt.

Entre 1996 et 2013, on constate que les subsides salariaux ont augmenté de 9,5 milliards et les dividendes nets de 13,9 milliards.

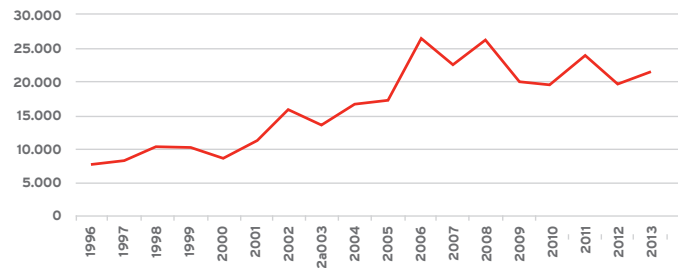
Sur cette même période, les dividendes ont progressé deux fois plus que les salaires mais aussi presque deux fois plus que les investissements pourtant indispensables à la compétitivité des entreprises et à l'emploi.

Evolution des subventions publiques aux entreprises 1996 - 2013

	Montants (en milliards €)		Evolution	Différence (milliards €)
	1996 (SEC 2010) ⁹	2013		
Salaires	72,321	136,802	+ 89,16 %	
Résultat d'exploitation	21,630	36,667	+ 69,52 %	
Investissement en actifs immobilisés	25,903	52,969	+ 104,49 %	
Dividendes nets (distribués - reçus)	7,78	21,64	+ 178,15 %	+ 13,86
- Dividendes distribués	13,842	36,178		
- Dividendes reçus	6,062	14,538		
Réductions de cotisations patronales	1,31	5,11	+ 290,08 %	+ 3,80
Subsides salariaux	0,30	6,06	+ 1 920 %	+ 5,761

Source : BNB - Compte National, 2015.

Evolution des dividendes des entreprises non financières entre 1996 et 2013 (en millions d'€)



Source : BNB - Comptes Nationaux - Entreprises non financières, 2015

⁹ Les différences avec les données du baromètre 2014 sont dues à l'utilisation de la nouvelle méthodologie pour les comptes nationaux SEC 2010 (versus SEC 1995).

La compétitivité autrement que par la compression des salaires

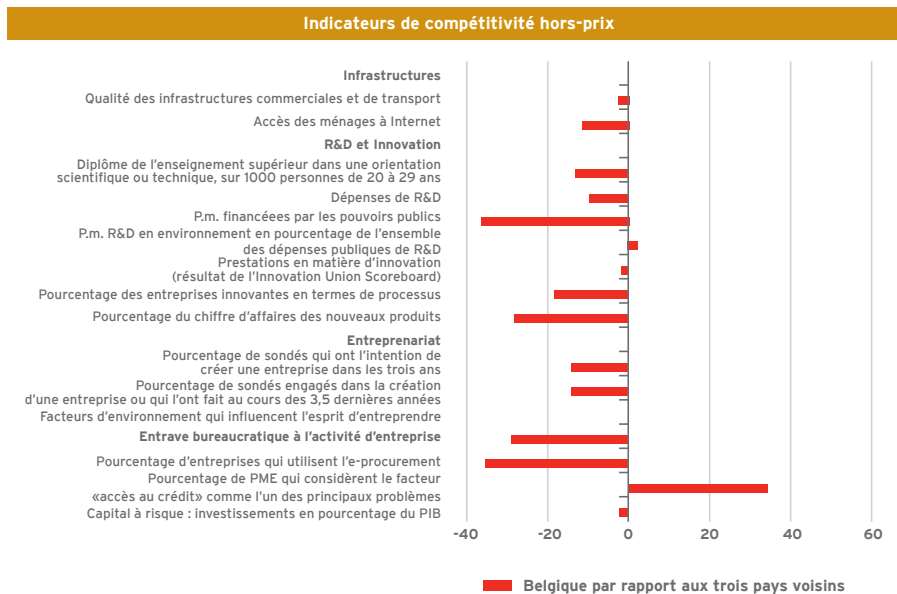
Comme on le voit, les aides aux entreprises ont surtout un effet d'aubaine mais ne débouchent pas sur des emplois. Les employeurs se braquent sur les coûts salariaux pour améliorer la compétitivité des entreprises alors que les salaires sont déjà trop lourdement mis à contribution.

Mais les salaires ne représentent qu'une petite part des coûts de production et, surtout, ils ne sont pas les seuls facteurs de la compétitivité. La capacité de l'économie de créer de l'activité et de l'emploi et de s'adapter de manière flexible aux mutations continues de l'environnement dépend d'un large éventail de conditions :

- l'accroissement du taux d'emploi,
- l'amélioration de la qualité du capital humain,
- la maîtrise des coûts de production,
- des infrastructures -publiques- de qualité,
- des investissements dans l'innovation qui joue un rôle central dans une économie comme celle de la Belgique. Plus une économie se développe, plus l'importance des facteurs hors coûts augmente pour la compétitivité des entreprises.

Or selon l'enquête Community Innovation Survey d'Eurostat, on constate que sur bien des critères la Belgique fait moins bien que ses voisins qui servent par ailleurs de référence pour les coûts salariaux:

- ▶ les entreprises belges ne cherchent pas nécessairement à conquérir de nouveaux marchés mais elles visent plutôt à améliorer les processus de production.
- ▶ les dépenses de R&D en Belgique consenties par les entreprises et les administrations publiques se concentrent essentiellement sur 4 secteurs, à savoir le secteur pharmaceutique, le secteur chimique, les services liés à l'informatique et les équipements de télécommunication.
- ▶ l'intensité des investissements privés est moins vive en Belgique qu'en moyenne au sein de l'UE.



Source : BNB, rapport 2013.

Les performances de la Belgique par rapport à ses voisins (bâtonnets rouges) sont presque toutes en retrait (à gauche) sauf en ce qui concerne la recherche et développement concentrée sur quelques secteurs de pointe.

Le pouvoir d'achat moteur de la relance

Comme nous l'avons vu plus haut, réduire le pouvoir d'achat du plus grand nombre via des politiques d'austérité ne contribue pas à l'assainissement des finances publiques ni à la réduction de la dette parce que l'économie s'en trouve ralentie et les recettes fiscales et parafiscales amoindries.

Pour relancer durablement l'économie, il faut donc agir sur les facteurs qui déterminent réellement et prioritairement la compétitivité des entreprises mais il faut aussi donner aux ménages la capacité de consommer et d'investir, donc leur donner du pouvoir d'achat au lieu de comprimer les salaires.

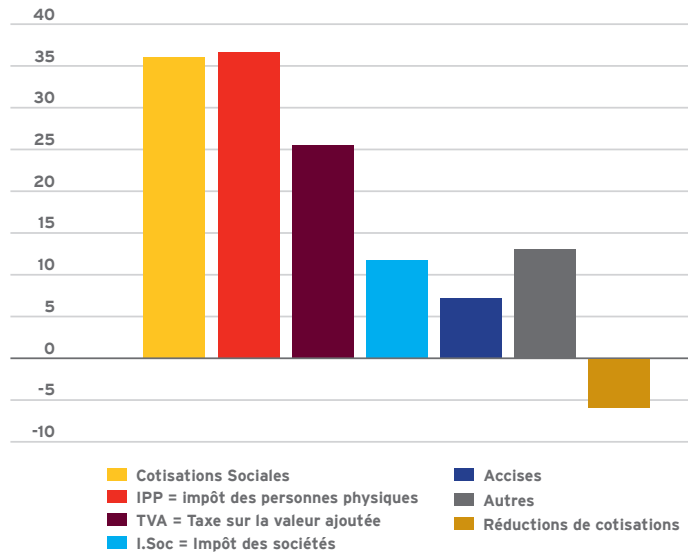
Il faut également redonner aux pouvoirs publics des marges budgétaires pour financer des investissements publics créateurs d'activité, d'emplois et de services à la population.

Régler le problème de la dette autrement que par la compression des revenus

Redonner aux pouvoirs publics les moyens d'intervenir dans l'économie pose la question du règlement de la dette publique dont les charges d'intérêts sont très lourdes (environ 12 milliards par an). Ce n'est pas l'argent qui manque. Comme on l'a vu plus haut, la Belgique est un pays riche. Le problème est que les recettes fiscales ne suivent pas. D'autant qu'elles reposent essentiellement sur les revenus du travail que, par ailleurs, on s'efforce de comprimer.

Comme on le voit sur le graphique ci-contre, 75% des recettes fiscales et parafiscales reposent sur le travail (impôt sur les personnes physiques et cotisations sociales) et la consommation (TVA, accises).

Répartition des différentes recettes fiscales (en milliards d'euros)



Source : Réseau pour la Justice Fiscale, 2014

Dégager des moyens via une fiscalité plus juste

L'impôt des personnes physiques est particulièrement lourd pour les moyens revenus. Par contre, le taux de l'impôt sur les revenus du capital plafonne à 25%.

Pour redonner aux ménages la capacité de consommer et d'investir, il faut opérer un transfert significatif de la charge fiscale du travail vers le capital.

Cela rééquilibrera la fiscalité, encore faut-il aussi mieux répartir la charge fiscale sur les revenus en fonction de la capacité contributive de chacun, donc revoir la progressivité de l'impôt des personnes physiques en l'allégeant sur les tranches basses et moyennes et en l'alourdissant sur les tranches élevées.

Ce rééquilibrage (ou tax shift) va dans le sens de la justice fiscale mais ne fournit pas de moyens supplémentaires aux pouvoirs publics pour résorber les déficits, réduire la dette, financer correctement les services publics et consolider la sécurité sociale.

Outre une lutte plus efficace contre la fraude fiscale estimée bon an mal an à 20 milliards par an, il faut revoir la base taxable en traitant sur pied d'égalité tous les revenus quelle que soit leur source.

Lever le gel des salaires et garantir l'indexation

Le gel des salaires est un autre facteur qui alimente la crise économique. La liberté de négociation des salaires permet aux travailleurs de réclamer un plus juste partage des gains de compétitivité, là où c'est possible.

Le maintien intégral de l'indexation des salaires est aussi essentiel pour sauvegarder le pouvoir d'achat non seulement des salariés et des fonctionnaires, mais aussi des allocataires sociaux dont l'intégralité du revenu ou presque est consommée.

La légère inflation qui pourrait résulter d'une évolution positive des salaires est salutaire à l'économie. Elle permet de réduire progressivement la dette publique et de sortir du risque de déflation qui entraîne une contraction du PIB et donc un alourdissement du poids de la dette publique calculée en pourcentage du PIB.

6 La fausse hypothèque des pensions légales

Les politiques d'austérité et de réduction des subsides sociaux reposent sur certains arguments macro-économiques fallacieux : compte tenu du vieillissement de la population, le financement des pensions ne serait à terme pas soutenable sans de profondes réformes.

A savoir un recul de l'âge effectif de la retraite en bloquant les possibilités de retraite anticipée et en reculant l'âge légal de la retraite.

Les simulations sur l'insoutenabilité des futures pensions fait l'impasse :

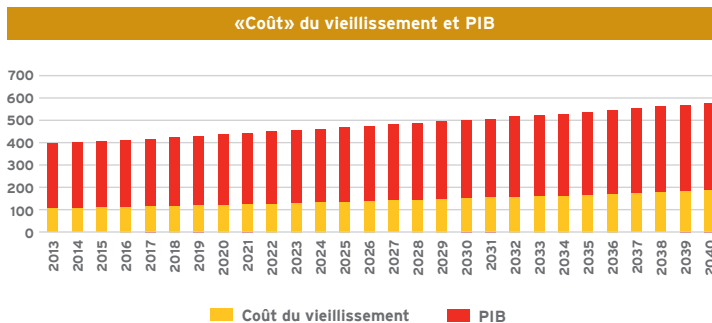
- sur une plus juste redistribution des richesses
- sur une amélioration des recettes de l'Etat via la fiscalité
- sur l'évolution du PIB qui croîtra plus que la charge des pensions.

En 2014, les coûts du vieillissement (qui sont donc bien plus larges que le coût des pensions, puisqu'on inclut ici les soins de santé des personnes âgées, la dépendance, les maisons de repos, etc.) représentent environ 100 milliards €. Sur un total de richesses produites au niveau du pays (PIB) d'un peu moins de 390 milliards.

En 2014, si on retire les coûts du vieillissement du PIB, il reste donc une marge disponible d'environ 290 milliards.

En 2060, selon les chiffres du Comité d'Etude sur le Vieillissement (CEV), les coûts du vieillissement devraient atteindre 266 milliards €. Si on observe l'évolution prévue du PIB d'ici 2060, les richesses produites au niveau du pays atteindront environ 840 milliards.

Cela veut dire que la marge disponible en retirant les coûts du vieillissement du PIB serait d'environ 580 milliards d'ici 2060. **Soit 2 fois plus que la marge disponible aujourd'hui !**



Source : CEV, CGSP, calculs propres

Des marges existent donc pour couvrir les pensions par répartition et pour revaloriser les pensions actuelles des salariés et des contractuels. Mais il s'agit évidemment d'opérer les bons choix politiques pour mieux redistribuer les richesses.

Conclusion

Comme on l'aura vu tout au long de ces pages, ce que l'on appelle « la crise » n'est pas un appauvrissement général mais bien une crise de la répartition des richesses à l'échelle planétaire. La richesse globale augmente mais les inégalités se creusent et les crises ne font qu'accroître la tendance.

Cela ne revient pas à nier le ralentissement de l'économie en particulier en Europe, ni l'existence et les conséquences sociales des chocs conjoncturels, ni même les effets dévastateurs de la concurrence mondiale non régulée.

Ce que nous constatons c'est que l'on continue à produire de la richesse, mais que ceux-là-mêmes qui la génèrent en reçoivent une part relative (individuelle ou collective) qui va en s'amenuisant au fil des décennies. Bien sûr, là où la croissance est forte (Chine,...), le sort des travailleurs tend à s'améliorer mais leur part relative de la richesse produite est sans commune mesure avec les fortunes qui se créent et s'amassent. Et leur sort reste bien en deçà de celui des travailleurs de nos sociétés « avancées », c'est-à-dire où la redistribution de la valeur ajoutée a permis de construire des systèmes de protection sociale efficaces et de mettre sur pied des services publics performants largement épargnés par le fléau de la corruption. Ce rééquilibrage du sort des travailleurs de ces pays à forte croissance (il faut entendre ici également les travailleurs d'Europe de l'Ouest) se paie au prix d'un dumping social qui fait reculer chez nous les droits des travailleurs et fragilise nos systèmes de protection sociale.

Par contre une constante se vérifie : les « riches », qu'ils soient personnes physiques ou personnes morales, c'est-à-dire constitués en sociétés, continuent de s'enrichir parallèlement à l'appauvrissement relatif des couches laborieuses. Ainsi la théorie selon laquelle la richesse, même mal répartie, finit par profiter au plus grand nombre par « capillarité » s'avère n'être qu'une fable ou un alibi confortable pour justifier la pérennité des inégalités.

C'est même le phénomène inverse qui se vérifie : l'accroissement des inégalités va de pair avec une moindre contribution des hauts revenus au financement des besoins collectifs et une remise en cause de la redistribution via les transferts sociaux. Le poids de la solidarité - et de la fiscalité - est de plus en plus repoussé vers les revenus moyens et inférieurs, c'est-à-dire les travailleurs eux-mêmes.

Le risque qui était en principe l'apanage du capital est reporté sur le travail tandis que l'on assiste à la privatisation des profits et à la socialisation des pertes comme on l'a vu avec la crise financière, devenue, au départ d'un défaut de prévoyance de la finance privée, un problème de dettes souveraines, donc de finances publiques, donc de dépenses publiques, pour arriver de fil en aiguille à remettre en question la part du revenu national consacré à la solidarité et aux besoins collectifs. Ou à remettre en question la part du salaire consacrée à cette solidarité et le niveau même des transferts sociaux qui en dépendent. L'assurance chômage, l'assurance santé et les pensions, sont les trois grands postes qui en font les frais, ainsi que les services publics mis à la diète alors même que les besoins vont croissant.

Un nouveau New Deal

Au-delà des considérations philosophiques ou morales sur le caractère naturel ou condamnable des inégalités, ou encore sur la juste proportion d'inégalité qui serait susceptible de ne pas tuer l'initiative individuelle, un autre constat s'impose à nous : plus les inégalités sont grandes, moins la société est harmonieuse et moins son économie prospère.

A contrario, mieux les richesses sont redistribuées, mieux l'économie se porte et plus grande est la cohésion sociale. Cohésion sociale signifie que les tensions soient réduites au maximum en rencontrant les besoins de chacun: que chacun ait droit à une bonne instruction et dispose de chances égales pour son développement individuel ; que chacun ait le moyen de subvenir à ses besoins, à ceux de ses proches et trouve sa place dans la société; que chacun ait un toit et puisse y vivre en toute sécurité ; que chacun ait accès aux services collectifs et soit protégé des aléas de la vie qui le rendrait incapable de subvenir à ses besoins.

Il suffit de regarder autour de soi pour voir que, même s'il y a pire ailleurs, nous sommes encore loin du compte et que les choses ne s'arrangent pas.

Vu par le biais des indicateurs économiques plus arides, cela se traduit par un chômage de masse structurel incompressible, une croissance faible, voire nulle, voire négative. Un pouvoir d'achat en berne et un accès de plus en plus difficile à l'énergie, à la santé, à l'éducation, à la culture, à la propriété. Par une protection sociale dont les mailles se relâchent de plus en plus ; par un taux de pauvreté invariable mais qui, derrière les moyennes, se manifeste par des situations intolérables de misère, par un enseignement en crise, une jeunesse sacrifiée, condamnée à la précarité. Par une insécurité endémique dans des quartiers délaissés, par des services publics de plus en plus impécunieux et insuffisants, des infrastructures qui se délitent...

Relancer la machine économique est donc une nécessité. Mais il ne suffit pas d'appliquer la technique du marchand de tapis pour renouer avec la croissance. Il ne s'agit pas de payer moins le travail pour vendre moins cher, vendre plus à des gens qui gagnent moins parce qu'on les paie moins pour vendre moins cher... Cela nous amène dans un cercle vicieux du « moins-disant » salarial qui risque de nous amener dans une spirale déflationniste avec les conséquences désastreuses que la crise des années '30 a tristement illustrées. Et à ce jour, il s'agit clairement d'un danger qui nous guette. Renouer avec la croissance implique que l'on redéfinisse les clauses du contrat social qui permet le vivre ensemble. Il faut redéfinir la participation de chacun aux frais de fonctionnement ainsi que la part qui revient de droit aux producteurs de la richesse.

Très concrètement, il faut faire contribuer tout le monde selon sa capacité contributive. Notre système fiscal est conçu pour les épargner. Il faut le revoir de fond en comble.

Une plus juste redistribution des revenus doit permettre aux pouvoirs publics de retrouver les marges de manœuvres suffisantes pour investir dans l'éducation, dans les services collectifs aux personnes, dans les infrastructures, ... en un mot : dans l'avenir. Une telle approche économique et surtout politique permettra de suppléer aux déficiences de l'initiative privée ou se substituer à celle-ci si l'intérêt général l'exige.

Une plus juste redistribution des revenus doit permettre de financer l'outil de protection sociale et de solidarité qu'est la sécurité sociale.

Le travail doit être justement rémunéré, car c'est le pouvoir d'achat du plus grand nombre qui engendre l'activité et gonfle la demande. Le salaire est le vrai moteur de l'économie. La demande n'est pas synonyme de consommation et de gaspillage. Elle peut, doit - osons le dire - être orientée vers des biens durables, les économies d'énergie, l'aide aux personnes et autres services.

FGTB

Ensemble, on est plus forts

Pour plus d'infos:

FGTB

Rue Haute 42 | 1000 Bruxelles

Tel. +32 2 506 82 11 | Fax +32 2 506 82 29

infos@fgtb.be | www.fgtb.be

Toute reprise ou reproduction totale ou partielle du texte de cette brochure n'est autorisée que moyennant ment
Editeur responsable : Rudy De Leeuw © mars 2015

Deze brochure is ook beschikbaar in het Nederlands www.abvv.be/brochures

D/2015/1262/3 - 1524